

**COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU  
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LOIR-ET-CHER**

**Séance du 12 novembre 2020**

**Présents avec voix délibératives :** Colonel C. Magny - Médecin Hors Classe B. Lebourgeois - Capitaine F. Duris - Lieutenant 2<sup>e</sup> classe T. Cornelissen – Lieutenant 2<sup>e</sup> classe W. Léger - Adjudant-chef E. Gaillard - Adjudant-chef C. Giron - Sergent-chef G. Ruellan - Monsieur A. Chevalier

**Excusés avec voix délibératives :** Capitaine P. Debout - Adjudant F. Leçon - Sergent-chef N. Jeanneret - Caporal-chef H. Lebeau - Madame P. Deschamps

**Etaient également présents :** Colonel J-R. Hermelin - Lieutenant-colonel C. Loew - Commandant S. Lacroix - Madame S. Lyaet

-----  
Le quorum étant atteint (9 présents), le Col C. Magny ouvre la séance à 17 h 35.

Il nomme le Cdt S. Lacroix comme secrétaire de séance et le Ltn 2<sup>e</sup> classe W. Léger comme secrétaire adjoint.

En propos introductifs, le Directeur Départemental félicite les nouveaux membres élus à la CATSIS.

Il débute la réunion en indiquant que le Cdt S. Lacroix a élaboré un diaporama reprenant les points mentionnés à l'ordre du jour :

## **1. Installation de la CATSIS**

Le Col C. Magny rappelle la composition de la CATSIS :

1 - Colonel Christophe MAGNY, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Loir-et-Cher ou en son absence le directeur départemental adjoint, président,

### **2 - Représentant les officiers de sapeurs-pompiers**

#### *Les sapeurs-pompiers professionnels*

##### Titulaires :

Lieutenant 2<sup>e</sup> classe Thierry CORNELISSEN  
Lieutenant 2<sup>e</sup> classe Willy LEGER

##### Suppléants :

Lieutenant 2<sup>e</sup> classer Pierre PETIAUT  
Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe David BEAUDU

#### *Les sapeurs-pompiers volontaires*

##### Titulaires :

Capitaine François DURIS  
Capitaine Pascal DEBOUT

##### Suppléants :

Capitaine Alain VALE  
Capitaine Stéphane LUNEAU

### **3 - Représentant les non-officiers de sapeurs-pompiers**

#### Les sapeurs-pompiers professionnels

##### Titulaires :

Adjudant Fabien LEÇON  
Sergent-Chef Gaétane RUELLAN  
Adjudant-chef Cyril GIRON

##### Suppléants :

Adjudant Frédéric BONNEAU  
Adjudant-chef Mariane BOURGOIN  
Sergent-chef Mathilde DEHAN

#### Les sapeurs-pompiers volontaires

##### Titulaires :

Adjudant-chef Emmanuel GAILLARD  
Adjudant Nathalie JEANNERET  
Caporal-chef Hugues LEBEAU

##### Suppléants :

Adjudant-chef Sébastien SAULET  
Adjudant-chef Cyril LETIERCE  
Caporal-chef Martial BOUTIER

### **4 - Représentant les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés**

##### Titulaires :

Monsieur Arnaud CHEVALIER  
Madame Patricia DESCHAMPS

##### Suppléants :

Madame Magalie COURCELLES  
Madame Christèle DIAS-VILELA

5 - Médecin Hors Classe de sapeurs-pompiers professionnels Bruno LEBOURGEOIS, médecin-chef du SDIS ou son représentant.

## **2. Fonctionnement de la CATSIS**

Le Col C. Magny présente le diaporama qui rappelle l'organisation de la CATSIS définie par un règlement intérieur en date du 11 octobre 2012.

L'Adc C. Giron fait remarquer que les représentants des PATS nouvellement élus au sein de la CATSIS doivent être rajoutés à l'article 2 du règlement intérieur.

Le Sch G. Ruellan demande si les suppléants pourraient assister aux séances aux côtés de leurs titulaires, sans pour autant prendre part au vote, mais qui leur permettrait d'étudier ensemble les points abordés et de prendre rapidement des décisions en cas de besoin.

L'Adc C. Giron rajoute que la présence des suppléants peut être intéressante pour ces derniers, en termes de suivi de dossiers, si toutefois ils étaient amenés à suppléer les titulaires à une future réunion.

Madame S. Lyet rappelle qu'aux autres instances, seuls les titulaires assistent aux réunions et les suppléants quant à eux assistent uniquement en cas d'absence de leur titulaire.

Le Cne F. Duris indique qu'il est préférable qu'il y ait une cohérence entre les instances et qu'il relève du titulaire d'informer son suppléant de sujets particuliers.

L'Adc E. Gaillard demande si le suppléant ne pourrait pas assister uniquement aux réunions où seraient abordés des sujets particuliers.

Le Col C. Magny répond qu'il serait difficile d'identifier ces sujets et que règlementairement la présence des suppléants n'est pas prévue, sauf bien entendu en l'absence de leur titulaire.

Pour clôturer ce point, le Col C. Magny indique qu'un projet de règlement intérieur sera prochainement adressé aux membres de la CATSIS, afin qu'il puisse être présenté et validé lors de la prochaine réunion.

### **3. Point sur les sujets en cours et à venir**

Le Col C. Magny poursuit le diaporama par un état des lieux des matériels du SDIS.

Le Cdt S. Lacroix en développe les différents points, notamment en ce qui concerne la dotation des 280 casques F1XF qui a déjà été réalisée. Il signale que concernant les TSI, le Ltn J. Desvergues, qui a rejoint le GST le 1<sup>er</sup> octobre dernier comme chef du service matériel habillement, fait le nécessaire avec le stock existant afin d'équiper certains centres en fonction des besoins bien identifiés. Au sujet des fumées froides, il informe que le dossier est budgété pour 2021. Puis il indique que sur le complément de matériels feux de forêt, les 17 CCF les plus récents vont être dotés d'un complément de matériels.

Le Sch G. Ruellan demande s'il est envisagé de revoir à la hausse la quantité de TSI à la fois pour les SPP ou SPV.

Le Cdt S. Lacroix répond qu'il est pour le moment important de terminer la dotation départementale. Il a chargé le Ltn J. Desvergues de travailler sur un règlement d'habillement.

Le Sch G. Ruellan indique que les centres qui ne sont pas équipés portent pour le moment l'ancienne tenue F1 et que les nouvelles recrues SPP n'ont que 4 tee-shirts. Concernant les chemises F1, elle rappelle l'obligation de les porter sous la tenue de feu, mais qu'il est difficile de changer de tenue fréquemment lorsqu'on est uniquement doté de 2 chemises F1.

Le Cdt S. Lacroix rappelle que le SDIS a fait le choix de doter de machines à laver tous les CSP et les centres de secours dotés de VSAV afin que les habits puissent être nettoyés rapidement. Il entend les demandes et essaiera d'apporter des solutions afin de trouver le meilleur rapport efficacité/budget.

Le Col C. Magny reconnaît que l'habillement est essentiel et qu'il est par conséquent important de trouver un bon équilibre de gestion.

L'Adc C. Giron rappelle qu'il manque des tenues et que c'est compliqué à gérer surtout dans la situation sanitaire actuelle.

L'Adc E. Gaillard rappelle le feu de Souesmes où il était difficile pour un sapeur-pompier de laver sa tenue entièrement s'il était sollicité en renfort tous les jours.

Le Col C. Magny poursuit le diaporama par la présentation du parc véhicules actuel.

L'Adc E. Gaillard demande de quel VSR il s'agit. Le Directeur répond qu'il s'agit d'un VSRM et non d'un VSRL.

Le Cdt S. Lacroix développe l'affectation des véhicules au sein du parc en motivant certaines acquisitions.

L'Adc C. Giron demande si le lieu d'affectation de ces véhicules est programmé et s'il ne serait pas envisageable de renouveler certaines échelles qui ont plus de 20 ans pour certaines.

A la question des lieux d'affectation, le Directeur répond qu'il ne peut pas encore indiquer précisément l'ensemble des mouvements envisagés.

A propos de la question des échelles, le Cdt S. Lacroix répond que le parc des échelles est vieillissant, que le renouvellement de 2 à 3 échelles est effectivement envisagé d'ici 3 à 5 ans et que cela génère un coût très important.

Le Col C. Magny justifie le besoin d'échelles, notamment pour défendre certains bâtiments historiques du Loir-et-Cher et autres sites à protéger et indique qu'une subvention d'investissement est donc à réfléchir au travers la convention 2022-2024 avec le conseil départemental.

Le Sch G. Ruellan rappelle qu'il y a une incompatibilité avec ANTARES, qui pose une réelle difficulté de communication, qu'un moyen radio ne peut pas être utilisé dans l'échelle, car il y a une interférence avec le système électrique de l'échelle et qu'il n'y a pas de communication possible, ce qui peut être dangereux lors d'une intervention.

Le Col C. Magny et le Cdt S. Lacroix indiquent ne pas avoir eu connaissance de cette difficulté mais qu'ils vont étudier la situation de telle sorte que puisse être maintenue la liaison entre les personnels.

L'Adc C. Giron poursuit en indiquant que lorsqu'une échelle tombe en panne, il y a un souci dans les centres où les personnels doivent se déplacer pour utiliser une autre échelle car tous les personnels dans les CSP ne sont pas systématiquement formés CAMIVA.

Le Lcl C. Loew prend la parole pour indiquer que le cas de l'utilisation d'une échelle CAMIVA est rare. Le SDIS s'attache souvent à remplacer une échelle METZ par une autre METZ.

L'Adc E. Gaillard souligne que si les échelles vieillissent de plus en plus, les décennales vont elles aussi coûter de plus en plus cher, ce qui reviendrait au coût d'une échelle neuve.

Le Cdt S. Lacroix rappelle le principe des décennales qui est celui de temporiser avant de pouvoir acquérir un nouveau matériel.

Le Sch G. Ruellan indique qu'il suffit d'entretenir le matériel régulièrement.

Le Col JR Hermelin souligne qu'un gros travail d'entretien est effectué à l'atelier départemental. Les échelles sont entièrement vérifiées chaque année, même s'il le reconnaît, la décennale n'a pas été réalisée au moment où elle aurait dû l'être mais que pour autant, l'entretien a toujours été suivi.

L'Adc C. Giron propose la mise en place un plan pluriannuel pour le futur.

Le Ltn 2e classe W. Léger revient sur le sujet du VSR et signale qu'il s'agit d'un VSR moyen avec une fonctionnalité VSR lourd, sans avoir pour autant la norme lourd, mais qui peut être utilisé comme tel.

Sur ce sujet, le Cdt S. Lacroix indique que la rédaction de la Note Technique Départementale (NTD) sur le matériel roulant est en cours de rédaction.

Le Colonel Magny partage la suite du diaporama avec les participants. Le Cdt S. Lacroix présente les travaux et ceux en cours.

L'Adc C. Giron demande s'il prévu en 2021 de clôturer les bâtiments de la direction, du CSP Blois Nord et du CTA-CODIS. Le Cdt S. Lacroix répond que cela est prévu en 2021.

Le Sch G. Ruellan justifie la présence d'une clôture qui permettrait au moins d'empêcher un véhicule de rentrer.

Le Cdt S. Lacroix présente ensuite les actions SIC prévues d'ici la fin de l'année. Le précédent schéma directeur 2012-2017 doit être révisé. Une phase d'audit va démarrer prochainement afin de relancer le SDIS vers un nouveau Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI).

A la demande du Sch G. Ruellan, il donne la définition de l'AML : Advanced Mobile Location, qui est un système qui permet grâce à un smartphone de localiser un requérant.

Le Sch G. Ruellan demande où en est le SDIS sur le lien entre la feuille de départ et le GPS dans le VSAV.

Le Cdt S. Lacroix répond que cette problématique pourrait se résoudre sur les engins dotés de GPS GARMIN.

Le Directeur évoque alors la cartographie qui est un outil important qui vient en appui, pour laquelle le SDIS a pris du retard. Une étude est en cours sur l'organisation territoriale et un mémoire réalisé par 4 chefs de groupements sera prochainement présenté en CODIR élargi.

Le Lcl C. Loew précise que la diffusion des cartes dans les centres a été retardée car les données DECI n'étaient pas à jour, mais désormais consolidées et il est possible de réaliser maintenant les éléments de cartographies au profit de tous les acteurs.

Concernant le plan d'action FEN, il n'y a pas eu de nouvelles avancées. Le Col C. Magny indique que le SDIS poursuit la démarche afin de participer à la prévention et la lutte contre les feux de végétation. Il indique également que le SDIS de Loir-et-Cher participe à l'étude des pactes capacitaires sur les feux d'aires naturelles afin de mutualiser avec les 20 départements de la zone pour mieux lutter contre ces feux avec des aides financières de l'Etat et la mise en place de conventions.

Le Cdt S. Lacroix propose de diffuser le plan d'actions aux membres de la CATSIS.

Le Col C. Magny évoque ensuite le budget 2021 en section d'investissement. Le Cdt S. Lacroix énumère les investissements prévus en termes de matériels, habillement, SIC et parc ARI. Les travaux à venir sont également présentés.

Le Ltn T. Cornellissen demande comment sera sécurisé l'accès aux logements situés derrière le CSP Blois-Nord.

Le Col C. Magny indique que le SDIS travaille avec la Mairie de Blois et Agglopolys de façon à ce que les logements soient éventuellement vendus à Terre de Loire Habitat et que les personnels actuellement installés puissent continuer à bénéficier du logement après réaménagement et qu'une séparation est envisagée de façon à limiter l'enceinte du SDIS et des logements.

Le Sch G. Ruellan pose une question sur les futures acquisitions des tenues de feux et demande s'il s'agit des mêmes tenues que le SDIS possède actuellement avec l'apport d'une chasuble en cas d'interventions sur la voie publique. Le Cdt S. Lacroix indique que la future veste aurait 2 parties et le SDIS conservera le même modèle.

Le Sch G. Ruellan demande ensuite si le SDIS pourrait envisager de doter les CSP d'ordinateurs portables.

Le Cdt S. Lacroix répond que la dotation d'un ordinateur portable pose la problématique de la gestion de leur suivi et de leur utilisation, mais qui néanmoins fait l'objet d'une réflexion dans le prochain schéma directeur informatique.

Le Col C. Magny souligne que l'ordinateur portable vieillit malgré tout plus vite qu'un ordinateur fixe, notamment lorsqu'il est en dotation collective.

Le Sch G. Ruellan demande si le SDIS peut envisager d'obtenir du matériel dédié à la visioconférence.

Le Cdt S. Lacroix répond que le SDIS étudiera dans son schéma directeur combien de matériels pourra être acquis pour assister à des visioconférences, en plus de l'équipement 2020 pour tous les CIS.

Le Col C. Magny valide ces nouveaux besoins et qu'ils feront partie des évolutions des prochaines années mais néanmoins le SDIS devra prioriser ses actions.

Le Sch G. Ruellan demandent s'il pourrait être envisagé au CSP Vendôme d'utiliser les véhicules électriques plutôt que des véhicules de service pour certains déplacements, notamment pour se déplacer vers le CFIS ou pour se rendre sur les lieux de formations.

Le Cdt S. Lacroix répond que c'est effectivement une éventualité, qu'il suffira toutefois d'installer des bornes, sachant que le SDIS sera doté sans doute dans le futur de plus de véhicules électriques. Un plan de mobilité électrique sera défini.

Le Col C. Magny poursuit en indiquant qu'il est peut-être difficile pour certains de l'utiliser simplement par méconnaissance du fonctionnement.

Le Ltn 2<sup>e</sup> classe T. Cornelissen indique que les agents ne sont pas forcément informés qu'ils peuvent les utiliser. Le Cdt S. Lacroix répond qu'ils peuvent en faire la demande.

L'Adc E. Gaillard revient sur le sujet des nouvelles parkas et demande s'il est prévu des systèmes fluorescents. Le Cdt S. Lacroix répond que le CCTP n'est pas encore validé et qu'il faudra que les SDIS de la région centre aient une position commune sur le sujet (le référentiel DGSCGC n'inclue pas la haute visibilité).

Le Sch G. Ruellan demande si le Cdt S. Lacroix a eu un retour d'expérience sur les essais des masques araignée ARI. Il répond que l'essai a été positif et que les SDIS sont fortement incités par la DGSCGC à revenir sur ce type de masque. Le Sch G. Ruellan s'étonne du retour positif et aimerait avoir connaissance des retours des utilisateurs de ces masques car en ce qui la concerne, elle n'en est pas tout à fait satisfaite.

Le Col J-R. Hermelin indique que comme les futurs masques n'auront plus d'attaches, la norme a évolué et les SDIS seront amenés à utiliser les masques araignée.

Ce sujet rappelle le port de la barbe et le Col C. Magny indique alors la possibilité de rédiger une note à ce sujet en précisant que le port de la barbe relèverait de la responsabilité de l'agent en cas d'accident.

#### 4. Calendrier 2021

Le Col C. Magny indique qu'en moyenne il se tient 4 CASDIS par an, et que par conséquent il pourrait également y avoir 4 CATSIS qui se tiendraient la semaine précédente pour que soient communiqués les rapports présentés en conseil d'administration.

L'Adc G. Ruellan demande que les convocations avec les dossiers soient envoyées au domicile des membres plutôt qu'à leur adresse administrative. Après concertation, il est conclu de les adresser par mail.

Pour conclure, le Col C. Magny remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 19h40.

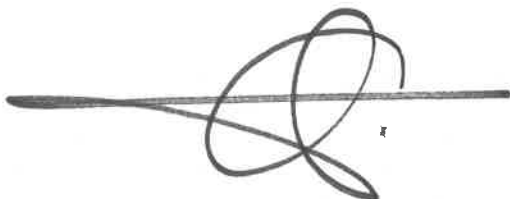
Le Directeur



Colonel Christophe MAGNY

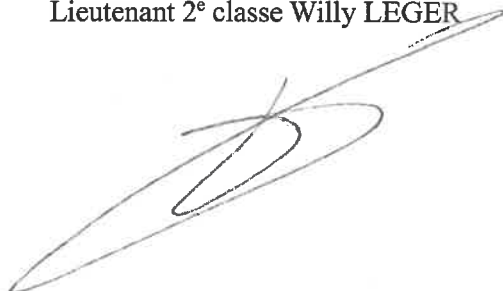
Le Secrétaire

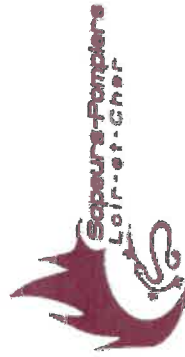
Commandant Sébastien LACROIX



Le Secrétaire adjoint

Lieutenant 2<sup>e</sup> classe Willy LEGER





# Feux d'espaces naturels

## Plan d'actions - DTA

[Dossier partagé FEN FDF](#)

Légende état d'avancement: **Non fait**

**En cours**

**Fait**





### Domaine opérationnel

N°	Quoi ?	Qui ?	Avec qui ?	Quand ?	Observations	Etat d'avancement	Coût
0.1	Rédiger une note sur les orientations FEN 2020 à l'attention du Préfet	CL		01/07/20			Temps de travail
0.2	Rédiger un ordre d'opération FEN	CL	EC - SL - AY - JNR	01/07/20	Signature Préfet		Temps de travail
0.3	Rédiger une NDOD FEN	TB	EC - SL - AY - JNR	01/07/20			Temps de travail
0.4	Réaliser une action de communication / sensibilisation auprès du monde agricole	CL	EC - SL - AY - JNR	01/07/20			Temps de travail
0.5	Réaliser une action de communication / sensibilisation auprès du monde forestier	CL	EC - SL - AY - JNR	01/07/20			Temps de travail
0.6	Renforcer les relations de partenariat avec le SDIS 37 - GIFF mutualisé / renforts	JNR	EC - SL	01/07/20	Articulation mutualisation RETEX 2019		Temps de travail
0.7	Organiser et planifier la disponibilité des personnels intégrés au GIFF 37/41	JNR		A réception de l'étude capacitaire de la ZDSO	Intégrer la planification des FDF 3 et 4		Temps de travail
0.8	Disposer de cartes carburants pour le réseau Total et de badge autoroute	SL	Céline TRINEL	01/07/20		En cours d'étude avec les mairies	Etude en cours



## Domaine Technique

N°	Quoi ?	Qui ?	Avec qui ?	Quand ?	Observations	Etat d'avancement	Coût
T.1	Vérifier les équipements de sécurité des 17 CCFM équipés (auto-protect. + air respirable)	TC	Parc départemental	15/06/20	En application message info-sécurité DGSCGC 2017-01 Check-list intégrée à ATAL	17/17 vérifiés	Temps de travail
T.2	Doter les 8 CCF identifiés de l'air respirable en cabine	TC	Parc départemental	15/06/20	+ marquage blanc des poignées de portes	8 / 8 réalisés	15k € + supports en régie
T2.1	Tutoriel vidéo sur EPI et aménagement de sécurité FDF	LT AUGER	TC	01/07/20	En cours avec CS SALBRIS		Temps de travail
T2.2	NTD Air respirable	TB	TC	01/07/20	17 CCF équipés		Temps de travail
T2.3	NTD masque de fuite	TB	TC	01/07/20	Colonnes de renfort		Temps de travail
T.3	Procéder au marquage de toit des 17 CCF + VLTT identifiés + autocollants en cabine	TC	Parc départemental	01/07/20	Faire concorder le N° avec celui de l'engin par cohérence	VLTT non réalisés réflexion CCRM/FPTHIC	Temps de travail
T.4	Etablir un inventaire type des engins de type CCFM	TC	EC-TB-AY-C L-HLB	01/07/20		A titre expérimental	Temps de travail
T4.1	Etablir un inventaire type des engins de type CCRM	TC		Après saison suite RETEX			Temps de travail
T4.2	Etablir un inventaire type des engins de type CCR	TC		Après saison suite RETEX			Temps de travail
T4.3	Etablir un inventaire type des engins de type VLHR	TC		01/07/20		En cours	Temps de travail
T.5	Etablir une NTD CCFM	SL	TC-TB-EC	Après saison suite RETEX		En cours	Temps de travail
T5.1	Etablir une NTD CCRM	SL	TC-TB-EC	Après saison suite RETEX		En cours	Temps de travail



	Etablir une NTD CCRL	SL	TC-TB-EC	Après saison suite RETEX	lot Point D'eau Naturel		Temps de travail
T5.2	Etablir une NTD lot "PEN"	TB	TC	01/07/20			Temps de travail
T5.3	Étudier l'opportunité de la dotation en cibles de portage et matériel FDF dans les CCF	TC	SL-CL-AY-H LB	Plan sur 2 à 3 ans selon niveau d'équipement	Nécessite de vérifier l'opportunité (CCF obsolète) et la capacité d'accueil (voir sangles)	Commande de cibles en cours pour CCF renfort extra-dpt	30k€ pour 17 CCFM + 63k€ pour tous CCF
T.6	RETEX et adaptation de la politique d'harmonisation parc radio (BIV – BER) des engins FEN (CCFM, CCRM, CCRL, VLHR...)	GY	SL-CL-AY-H LB	Plan sur 2 à 3 ans selon niveau d'équipement	Tableau récapitulatif	Etude en cours	
T.7.1	Équipement en BIV ANTARES des 20 VLTT	GY	SL	01/07/20	Suite RETEX 2019		3840€ (BP 2020)
T.7.2	Expérimentation de micro arrières sur les 4 CCF équipés de BER	GY	SL	01/07/20	Blois Nord, Lamotte, Montrichard, Vendôme	4 boîtiers départ audio (BDA) CCF en commande	3500 € pour 4 CCF
T.8	Disposer de moyens BRM 80 Mhz analogiques pour les moyens aériens	GY	SL-CL	15/06/20	Programmation à vérifier		
T8.1	Disposer de moyens ERP 80 Mhz analogiques	GY	SL-CL	2020	4 postes ; Note à valider		10 batteries en commande 420€ TTC
T.9	Réalisation de tutos sur l'exploitation des TPH 700	GY	avec un CIS	15/06/20	Fonctions les plus courantes + appel de détresse	Attention à la programmation des postes	Temps de travail
T.10	Expérimentation d'un lot de dynamisation des points d'eau naturels	TC	SL-CL-AY-H LB	01/07/20	Privilégier la polyvalence du porteur au moyens d'un lot en caisse.	Commande matériel en cours	2000€ env par lot
T.11	Doter les CCFM susceptibles d'être engagés en renfort extra-zonal de masque de fuite	TC	SL-CL-AY-H LB	15/06/20	Arbitrage DDSIS cf. msg DG 2020-2		3500€
T.12	Dotation de masques FFP2 dans les CCF pour les	TC	SSSM	01/07/20	cf. msg DG 2020-2		Stock SDIS



	phases de noyage et de surveillance							
T.13	Réflexion sur la dotation en dispositif fixe d'additif de CCF récents	SL	EC-TC	réflexion 2020-2021	(citermes 60L et injecteur)		env 1500€ par CCF	
T.14	Vérification et Mise à jour du lot départ détachement extérieur FDF	TC	JNR-SL	01/07/20	péréemption rations, roue de secours, lits picots, EPI de rechange (cagoules...)			
T.15	Mise à jour du lot TRS départ détachement extérieur	GA		réflexion 2020-2021	voir BP 2021			
T.16	Réflexion sur la dotation des engins mixtes CCR, FPTHC de certains équipements FDF	TC	SL	réflexion 2020-2021				

### Bilan financier GST plan action FEN-FDF



## Domaine Formation

N°	Quoi ?	Qui ?	Avec qui ?	Quand ?	Observations	Etat d'avancement	Coût
F.1	Organiser des séquences de sensibilisation « feux d'espaces naturels »	EC		Avant le 15 juin 2020	F0AD 3 sessions réalisées les 16 mai, 20 et 23 juin.	Projet d'un document mis à disposition via ENASIS (soumis au délai de mise en oeuvre de la plateforme).	
F.2	Organiser les formations FDF 1 et FDF 2	EC + Formateurs		25 au 29 mai 2020	3 stages FDF 1/2 réalisés		
F.3	Organiser des séquences de sensibilisation des chefs de groupe aux FEN				3 sessions réalisées les 05, 12 et 20 juin 2020 ( 36 SP formés)		
F.4	Planifier FMPA FDF 3 et 4	EC			Formation sur simulateur octobre 2020	En attente au regard du contexte actuel	Mutualisation
F.5	Planifier et organiser une formation FDF 3 interne au SDIS 41			2021		Contact pris avec l'ECASC pour connaître les conditions de réalisation.	



## Domaine prévision - planification

N°	Quoi ?	Qui ?	Avec qui ?	Quand ?	Observations	Etat d'avancement	Coût
P.1	Inventorier les besoins en données DFCI à intégrer dans la cartographie opérationnelle	TB	AP - EC - SL - AY	2021	Accès - Ressources en eau - points sensibles		
P.2	Réaliser des plans « ETARE » des massifs forestiers sensibles	TB	AP - EC - SL - AY	2021			
P.3	Intégrer des données DFCI dans la cartographie opérationnelle	AP		2020			
P.4	Inventorier et qualifier les points d'eau naturels	TB	EP	2021	Répertoriatiion données DFCI		
P.5	Évaluer les possibilités d'implantation de réserves incendie dans les massifs forestiers	TB	EC - SL - AY	2020 - 2025			
P.6	Engager de manière interservices une réflexion sur l'élaboration d'un PDPFCI	CL	EC - SL - AY	2021			
P.7	Engager de manière interservices une réflexion sur la diversification des ressources en eau dans les territoires ruraux	CL	EC - SL - AY - TB	2020	Réserves collinaires		